

servir de toile de fond à une entente plus vaste entre un grand nombre de pays, en particulier à un moment où le monde découvre des façons de collaborer. Dans les circonstances, deux traditions canadiennes distinctes se combinent - notre vive préoccupation pour l'environnement mondial et notre expérience des façons d'assurer le bon fonctionnement du système international.

Je voudrais, à cette fin, vous parler de choses qui se passent actuellement.

Avec la Suède, pays semblable au nôtre sur le plan des réalisations et du prestige international, nous cherchons activement à faire adopter, par voie de consensus, une résolution à l'Assemblée générale de l'ONU visant à convoquer, en 1992, une conférence des Nations Unies sur le développement viable.

Nous avons annoncé l'organisation au Canada d'une Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie. Nous rassemblerons ainsi en un même lieu, autour d'une table, des gens de secteurs différents pour discuter du problème commun des liens entre les questions écologiques et économiques. Nous croyons que ce sera important pour le Canada, mais nous sommes aussi conscient que ce qui marche au Canada peut parfois fonctionner ailleurs. L'idée d'une table ronde peut, selon nous, en créant un modèle qui sera utile ailleurs, permettre de tirer parti précisément du genre de situations évoquées tantôt et notamment du fait que, à l'égard de l'environnement, la nécessité de cerner les points sur lesquels de réels progrès sont possibles prend, à divers niveaux, une importance accrue.

Le Canada sera l'hôte, à Ottawa, en février, d'un atelier regroupant des juristes et autres experts pour élaborer une convention-cadre sur la protection de l'atmosphère. Nous espérons qu'il sera possible de s'entendre sur une telle convention d'ici à 1992.

Toute une gamme d'autres questions sont actuellement, non seulement au programme du ministère de l'Environnement, en marge de l'action gouvernementale, ou à l'ordre du jour d'organisations qui n'ont tenu des assises nationales que trois fois depuis 1907, mais au coeur même de l'action gouvernementale nationale et, de plus en plus, au coeur de discussions internationales, que se soit au Sommet économique ou à l'Assemblée générale des Nations Unies.

L'occasion nous est donnée de mettre en pratique les compétences que le Canada a acquis à l'échelle internationale et les engagements des Canadiens envers l'environnement de façon à réaliser des progrès concrets